

Délibération du Conseil Syndical

Séance du : 25 septembre 2009

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents ou représentés : 16

Point n°6-1) : Programme d'actions 2009

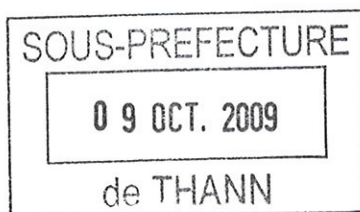
Monsieur Jean Pierre BAEUMLER, Président du Syndicat Mixte, présente au Conseil les actions qui sont proposées au titre du programme d'action 2009 du Pays Thur Doller :

- Communication 2009 : organisation de l'anniversaire du Pays
- Développement et refonte du site internet du Pays
- Prix de soutien à l'innovation des jeunes
- Promotion touristique 2009
- Permanence ADIL
- Plan climat et Espace Info Energie
 - Rencontres du climat 2009
 - Audits énergétiques simplifiées
 - Animation – Promotion Espace Info Energie

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER propose au Conseil de valider ces différentes propositions, pour un montant total de **94 530 €**, dont 16 400€ (soit 17.35%) directement à la charge du Syndicat Mixte, le reste provenant de subventions publiques ou de contributions privées, comme indiqué dans les différentes fiches actions associées à la présente délibération.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ▶ Valide les propositions d'actions 2009 telles que présentées ci-dessus,
- ▶ Autorise le Président ou un Vice-Président à négocier avec les différents partenaires financiers associés au présent programme d'action,
- ▶ Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document y afférant.



Pour extrait conforme,
à Vieux-Thann, le 5 octobre 2009

